



VILLE D'ALBI

BUDGET

PRIMITIF 2018 - BUDGET GÉNÉRAL



VILLE D'ALBI

BUDGET

PRIMITIF 2018 - BUDGETS ANNEXES



RAPPEL DES ELEMENTS DU DOB 2018

Le contexte général a été présenté lors du débat d'orientation budgétaire au conseil municipal du 20 Novembre 2017 avec notamment:

- Au niveau mondial, une reprise qui se confirme même si elle est contrastée
- En France, un PIB qui progresserait de +1,7% en 2017 et 2018 avec une inflation estimée à 1% en 2017 et 1,1% en 2018 et une baisse du déficit public qui repose en grande partie sur les efforts des administrations publiques locales
- Des collectivités locales, vigilantes sur les mesures gouvernementales :
 - Des dotations qui ne **devraient** pas baisser,
 - Un dégrèvement de TH qui ne **devrait** pas impacter les recettes communales,
 - Un impact sur 2018 des mesures 2017 de RH et **un report en 2019** du volet 2018 du PPCR (protocole de modernisation des parcours professionnels)
 - Une hausse de la CSG qui **devrait** être neutre pour la collectivité
 - Une mise sous surveillance des collectivités par l'Etat qui **devrait** définir des objectifs de maîtrise des dépenses et de l'endettement

RAPPEL DES ELEMENTS DU DOB 2018

Pour les collectivités, cela s'est traduit, au niveau national, par :

- Une recherche de maîtrise des dépenses de fonctionnement (-0,2% en moyenne en 2016 contre +1,2% en 2015, +2,5% en 2014 et +3% en 2013)
- Une augmentation moins marquée des impôts (+2,5% en 2016 après +4,3% en 2015, +1,8% en 2014 et +4,9% en 2013)
- Une poursuite de la baisse de l'investissement liée au cycle électoral pour la troisième année consécutive (-0,9% en 2016 pour les dépenses d'équipement après -11,4% en 2015 et -10,5% en 2014)

VILLE D'ALBI

BUDGET

PRIMITIF 2018 - BUDGET GÉNÉRAL



LE CADRE BUDGETAIRE POUR ALBI

En terme de recettes de fonctionnement, la baisse cumulée des dotations de 2014 à 2017 (2,8M€) ainsi que la hausse des charges de fonctionnement subie conduisent la municipalité, pour préserver l'avenir, à proposer une légère augmentation de la fiscalité.

Les recettes de fonctionnement s'établissent donc avec :

- une stabilité des dotations en 2018
- la prise en compte d'une revalorisation de 1% des bases fiscales
- une augmentation de 2% des taux de fiscalité
- un montant de droits de mutation basé sur la moyenne des années passées (1,35 M€)

.../...

LE CADRE BUDGETAIRE POUR ALBI

En ce qui concerne les dépenses de gestion, la ville poursuit sa politique de maîtrise des dépenses mais elle doit pourtant faire face à des dépenses nouvelles .

- la hausse budgétaire des charges à caractère général (chapitre 011), s'explique pour partie par la reprise du centre social de Cantepau
- la hausse des dépenses de personnel (chapitre 012) est liée à des recrutements imposés par le contexte national, les transferts de compétences de l'Etat et des décisions gouvernementales (hausse du SMIC, revalorisation des catégories A et C, mise en place du PPCR)
- le maintien du niveau des subventions aux associations reste une priorité
- les frais financiers continuent de baisser du fait du désendettement et des taux bas

LE CADRE BUDGETAIRE POUR ALBI

En investissement, nos 3 grandes orientations restent les mêmes :

- conserver, à travers les budgets transférés de la Ville vers l'Agglomération, un investissement global de 6 M€ pour l'entretien & le renouvellement de la voirie (chaussée, réseau pluvial, éclairage public, mobilier urbain)
- poursuivre le programme pluriannuel de modernisation et de renouvellement des écoles et des équipements sociaux, sportifs, culturels et associatifs.
- inscrire les crédits pour les projets importants de notre ville (nouvelle cuisine centrale, construction des réseaux d'interconnexion pour la nouvelle station d'eau Potable, aménagement de la base de Pratgraussals, berges du Tarn , isolation thermique du groupe scolaire de Mazicou...)

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

BUDGET GENERAL

Charges à caractère général (*) :	11 781 564 € 23%
Dépenses de personnel (*) :	27 816 500 € 55%
Subventions :	8 228 694 € 16%
Autres charges :	1 549 313 € 3%
Atténuation de produits	63 000 € 0%
Intérêts :	1 525 820 € 3%
Dépenses d'ordre et travaux en régie :	6 140 530 €
<u>Virement à l'investissement :</u>	<u>299 192 €</u>
TOTAL :	57 433 613€

(*) hors travaux en régie (94 500 €) et main d'oeuvre régie (29 500€) qui sont regroupées avec les dépenses d'ordre

Les pourcentages sont calculés en fonction des dépenses réelles (hors dépenses d'ordre)

LES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT BUDGET GENERAL

Sont prévues 8,23M€ de subventions et contributions dont :

➔ 2,91 M€ aux organismes publics (CCAS, Conservatoire de musique et de danse, Musée, ...)

➔ 0,51 M€ : Contributions obligatoires

➔ 4,79 M€ aux associations d'intérêt local (social, quartiers, éducation, sport, culture, loisirs, tourisme, coopération, ...)

La ville d'Albi verse des subventions à près de 400 associations dès le mois de janvier !

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

BUDGET GENERAL

Vente de produits / prestations :	6 034 302 €	10%
Contributions directes :	29 000 000 €	51%
Attribution de Compensation :	4 238 000 €	8%
Autres impôts et taxes :	3 730 665 €	7%
Dotations et participations :	11 377 965 €	20%
Autres recettes :	2 405 531 €	4%
Recettes d'ordre :	<u>647 150 €</u>	
TOTAL	57 433 613 €	

Les pourcentages sont calculés en fonction des recettes réelles (hors recettes d'ordre)

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

BUDGET GENERAL

Dépenses d'équipement (*) :	22 098 595 €
Subventions d'équipement :	491 700 €
Autres charges :	100 000 €
Dépenses d'ordre (hors travaux en régie) :	1 623 150 €
Remboursement de l'emprunt :	6 584 000 €
Réaménagement de dette :	10 000 000 €
Opérations pour compte de tiers	<u>3 277 000 €</u>
TOTAL :	43 684 745 €

(*) y compris travaux en régie

LES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT BUDGET GENERAL

Les subventions d'équipements (chapitre 204) représentent 491 700 €

avec notamment :

- subvention syndicat mixte du palais Berbie : 200 000 €**
- subvention syndicat mixte Sup'Albi-Tarn : 70 000 €**
- autres organismes de droit privé : 220 700 €**

LES DEPENSES D'EQUIPEMENT DU BUDGET GENERAL, par chapitre

Opérations individualisées :

ch 800 (équipement des services)	1 197 495 €
ch 801 (bâtiments communaux)	3 291 350 €
ch 802 (embellissement du cadre urbain)	125 700 €
ch 803 (aménagement de quartiers)	391 500 €
ch 810 (médiathèque)	30 000 €
ch 813 (plaine des sports)	184 100 €
ch 816 (centre horticole)	23 700 €
ch 818 (maisons de quartiers)	758 000 €
ch 831 (aménagement des cours d'eau)	620 800 €
ch 834 (équipement Stadium)	163 500 €
ch 835 (équipement Stade Rigaud)	125 000 €
ch 839 (aménagement du site de Pratgraussals)	1 037 000 €
ch 840 (politique de la ville)	397 000 €
ch 841 (nouvelle cuisine centrale)	8 911 000 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT BUDGET GENERAL

Virement de la section de fonctionnement :	299 192 €
Dotations (FCTVA, TLE, ...) :	1 803 480 €
Subventions :	624 344 €
Autres recettes (dette récup, cessions):	2 219 345 €
Opérations pour compte de tiers	3 277 000 €
Recettes d'ordre :	7 146 030 €
Emprunt :	18 315 354 €
<u>Réaménagement de dette :</u>	<u>10 000 000 €</u>
TOTAL :	43 684 745 €

BUDGET GENERAL

Dette au 1er janvier 2018

Dette propre du budget général au 01.01.2018 :

28 142 857,68 €

Soit 543 €/habitant (la moyenne de la strate est à 1430 €)

**Total de la dette inscrite au budget général avec les emprunts globalisés et
la dette récupérable : 50 354 444,87 €**

BUDGET GENERAL

Structure de la dette au 1er janvier 2017

Classement selon la charte Gissler

Classement A1 : 28 emprunts représentant 79,40%

emprunts en euros à taux fixes ou taux variable simples

Classement B1 : 2 emprunts représentant 5,84%

emprunts en euros indexé sur des taux avec barrière

Classement B4 : 2 emprunts représentant 1,31%

emprunts en euros indexés sur des taux étrangers avec barrière

Classement E3 : 3 emprunts représentant 13,44%

emprunts en euros indexés sur des écarts de taux avec effet multiplicateur

VILLE D'ALBI

BUDGET

PRIMITIF 2018 - BUDGETS ANNEXES



LES BUDGETS ANNEXES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Budget Eau :	6 583 700 €
Budget OICE :	832 540 €
Budget Parc des Expositions :	232 600 €
Budget Aéroport	<u>315 650 €</u>
TOTAL :	7 964 490 €

LES BUDGETS ANNEXES

SECTION D'INVESTISSEMENT

Budget Eau :	4 255 000 €
Budget OICE :	486 200 €
Budget Parc des Expositions :	216 500 €
Budget Aéroport	<u>48 000 €</u>
TOTAL :	5 005 700 €

LE BUDGET CONSOLIDE SYNTHETIQUE

Nous vous présentons un budget global consolidé réparti ainsi :

BUDGET GENERAL :

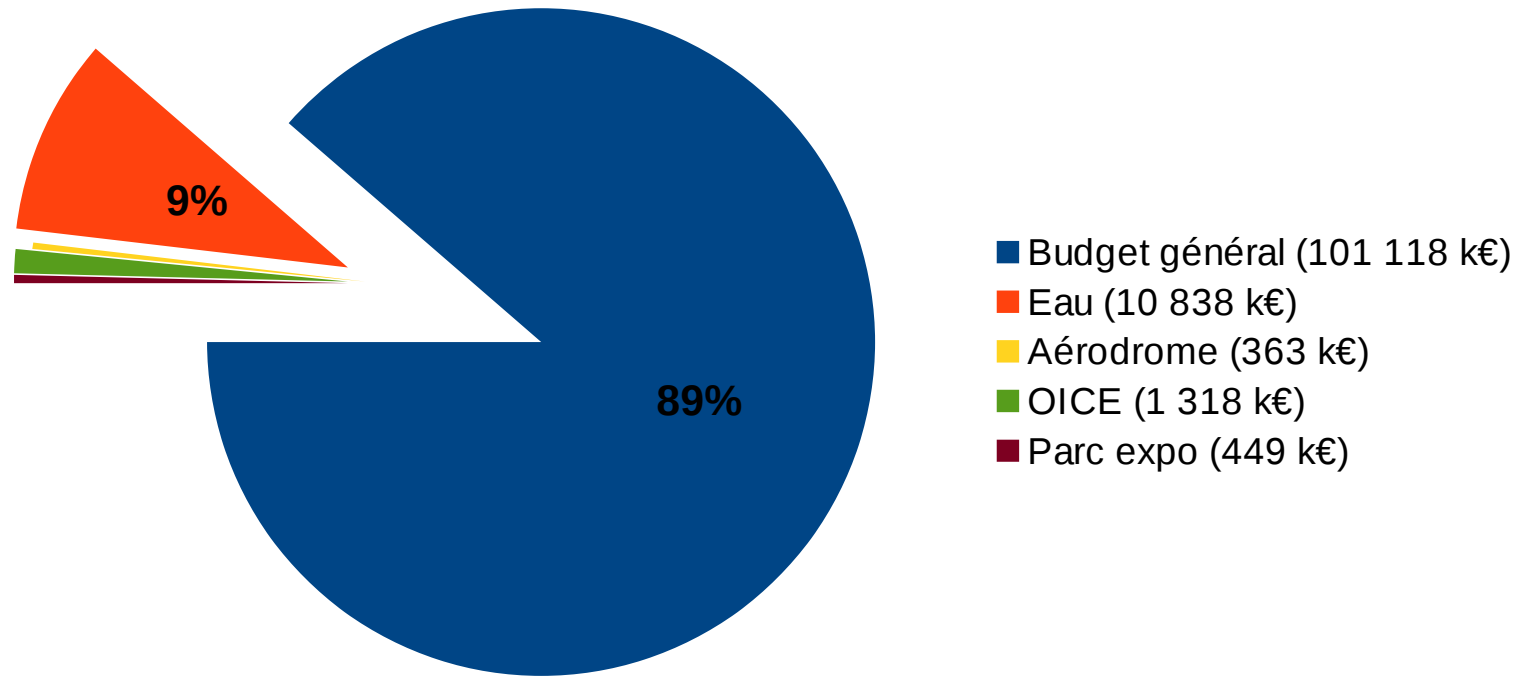
-Fonctionnement	57 433 613 €
-Investissement	43 684 745 € (*)

BUDGETS ANNEXES :

-Fonctionnement	7 964 490 €
-Investissement	5 005 700 €

(*) dont 10 M€ en dépenses et recettes pour des réaménagements éventuels d'emprunt

LE BUDGET CONSOLIDE SYNTHETIQUE (fonctionnement et investissement)



Total : 114 088 548 €

CONCLUSION

L'engagement pris en matière de modération fiscale est confirmé : il n'y aura pas d'augmentation des taux en 2019 et 2020. Avec les 2% décidés en 2017, l'augmentation n'aura été que de 0,66% en moyenne sur le mandat.

En fonctionnement, nous continuons nos efforts en matière de dépenses et nous sommes en mesure, cette année encore, de maintenir le niveau des subventions aux associations.

En investissement, les projets majeurs ont démarré, les délais sont tenus, et les retombées locales sont significatives.